



## Questions diverses au CSAsD du 29 juin 2026

Des collègues en charge de la direction de leur école n'ont pas eu le volume de décharge pourtant cadré institutionnellement. C'est injuste et elles et ils doivent pouvoir bénéficier d'une mesure de rattrapage en ayant le volume manquant crédité pour la prochaine année scolaire ou se voir toucher une indemnité en bonne et due forme. Qu'envisagez-vous de faire pour corriger cette iniquité de traitement entre les un.es et les autres ?

Les inscriptions dans les écoles de la ville de Limoges sont cette année encore source de problèmes. Y-a-t-il de votre côté une discussion avec les élus de la ville pour travailler cette question et avancer sur une nécessaire sectorisation ?

Gestion de la répartition des élèves en situation de handicap : il a été recommandé par des IEN en réunion des directeurs d'optimiser les moyens d'AESH dans les écoles en concentrant les élèves en situation de handicap dans les mêmes classes. Est-ce une directive issue du ministère ? d'un conseil des IEN ?

Comment le temps pris aux collègues en résidences pédagogiques l'année prochaine sera rattrapé ?

Remplacement : selon vos propres chiffres, cette année, de septembre à mai, vous dénombrez 1524 jours de classe non remplacés. Pourtant, aucun poste de brigade n'a été créé, conséquence directe d'une dotation pour notre département largement insuffisante. Cet état de fait perdure depuis plus de 10 ans maintenant. Comment résoudre ce problème qui pèse sur les collègues mais aussi sur les élèves ?

Les AESH qui accompagnent lors des sorties scolaires doivent pouvoir récupérer l'intégralité de leur temps travaillé, y compris avant et après les heures d'entrée et de sortie de l'école. Pouvez-vous donner les consignes permettant cela ?